

Conditions particulières de Transwide Spotbidding

Veillez lire les présentes conditions relatives à Transwide Spotbidding (ou *Transwide SpotQuote*). L'utilisation de Transwide Spotbidding est soumise aux présentes conditions particulières et aux termes du contrat conclu entre le Client et Alpega en ce qui concerne l'utilisation des produits et services d'Alpega (en ce compris, sans s'y limiter, les Conditions Générales).

Par l'usage de quelque partie que ce soit de Transwide Spotbidding, le Client marque son accord et accepte l'ensemble des présentes conditions, à l'exclusion de toutes conditions générales ou particulières communiquées par le Client. En outre, les obligations qui incombent au Client en vertu des présentes conditions s'appliquent aux Utilisateurs pour lesquels le Client demande l'Utilisation de Transwide Spotbidding. Le Client déclare et garantit que ses Utilisateurs acceptent les présentes conditions et le Client assume l'entière responsabilité en cas de violation des présentes conditions par lesdits Utilisateurs.

Si vous acceptez les présentes conditions pour le compte d'une société ou de toute autre personne (morale ou physique), vous déclarez et garantes que vous avez tous les pouvoirs d'engager la société ou la personne aux termes des présentes conditions.

Les Conditions Générales s'appliquent et font partie intégrante des présentes conditions particulières. En cas de contradiction ou d'incohérence entre les présentes Conditions Particulières et les Conditions Générales, les présentes Conditions Particulières prévaudront.

1. Définitions

- Les termes suivants auront les significations suivantes, à moins que le contexte ne s'y oppose, et lorsque le contexte l'exige et le permet, les termes au singulier s'entendent également au pluriel et inversement.

« **Offreur Sélectionné** » signifie l'Offreur dont l'Offre a été acceptée par le Demandeur.

« **Offre** » signifie le devis émis par un Offreur via Transwide Spotbidding en réponse à une Demande de Prix adressée par un Demandeur.

« **Demandeur** » signifie le Client qui adresse des Demandes de Prix à d'autres Clients via Transwide Spotbidding.

« **Offreur** » signifie le Client qui émet des Offres en réponse aux Demandes de Prix adressées par les Demandeurs via Transwide Spotbidding.

« **Contenu** » signifie toutes les informations (en ce compris, sans s'y limiter nécessairement, les informations relatives aux marchandises et/ou les informations sous la forme de devis ou autre), les messages, les textes, les fichiers et autres documents affichés, transmis via ou en lien avec Transwide Spotbidding.

« **Demande de Prix** » signifie l'invitation adressée via Transwide Spotbidding par un Demandeur à d'autres Clients à émettre un devis pour une opération de transport.

« **Transwide Spotbidding** » renvoie aux services mis à la disposition du Client par Alpega via ses applications logicielles, lesquelles permettent l'échange d'information sur les devis avec les autres clients d'Alpega en ce qui concerne les opérations de transport déterminées (*tel que précisé dans la section 2.1 ci-après*) ; cela inclut les systèmes, réseaux et plateformes de services en ligne qu'Alpega met à la disposition des Utilisateurs pour accéder et utiliser Transwide Spotbidding.

- Les termes et expressions définis dans les Conditions Générales recevront la même signification lorsqu'ils sont employés dans les présentes Conditions Particulières.

2. Objet

Les présentes Conditions Particulières régissent les prestations et l'utilisation de Transwide Spotbidding. Transwide Spotbidding est un service permettant aux Clients (Demandeurs) d'adresser des invitations (Demandes de Prix) aux autres Clients (Offreurs) à émettre des devis (Offres) dans le domaine du transport de marchandises, et permettant à un tel Demandeur de choisir un Offreur avec lequel il souhaite contracter pour du transport de marchandises, soit par traitement automatisé basé sur des critères spécifiques prédéfinis, soit manuellement. En résumé, Transwide Spotbidding permet aux Clients de soumettre des demandes de devis, de collecter, de traiter et de transmettre des offres en préparation de la conclusion d'un contrat de transport.

3. Procédure de Transwide Spotbidding

• Souscription

La souscription à Transwide Spotbidding est soumise à un bon de commande préalable, sauf accord contraire entre Alpega et le Client. Les Clients utilisant Transwide Spotbidding pour transporter des marchandises doivent se conformer à toutes les exigences réglementaires et en matière de licence, telles qu'applicables dans le domaine du transport de marchandises. Le Client accepte d'utiliser Transwide Spotbidding exclusivement aux fins pour lesquelles il a été conçu et non comme un moyen d'offrir d'autres produits ou services, de quelque nature qu'ils soient, ou d'exécuter d'autres activités, de quelque nature qu'elles soient.

• Accès à Transwide Spotbidding

Lorsque la souscription du Client à Transwide Spotbidding est acceptée, le Client reçoit un droit d'accès limité, révocable et non-exclusif à Transwide Spotbidding pour son usage personnel. Le Client est responsable de toute Demande de Prix et/ou Offre déposée via son compte.

Demande de Prix

Lorsqu'il adresse une Demande de Prix, le Demandeur est tenu de spécifier les termes du service de transport demandé. Le Demandeur accepte (i) de se conformer au Contrat, aux présentes Conditions et à la législation applicable, (ii) d'être le seul responsable de l'exactitude, du contenu et de la légalité des informations reprises dans la Demande de Prix, (iii) que les informations reprises dans la Demande de Prix doivent être aussi précises et complètes que possible et (iv) que le contenu contraire au Contrat, aux présentes Conditions ou à la législation applicable puisse être modifié, masqué ou supprimé à la seule discrétion d'Alpega. Alpega se réserve le droit d'examiner les Demandes de Prix quant à leur validité légale, leur exhaustivité et leur caractère définitif. Si Alpega estime, rétrospectivement ou non, que la Demande de Prix n'est pas conforme, elle est autorisée à supprimer, bloquer ou même à ne pas publier la Demande de Prix sur Transwide Spotbidding.

Le Client reconnaît qu'une Demande de Prix ne constitue pas une offre contraignante mais une demande/une invitation à soumettre des Offres qui n'empêche aucune obligation de conclure un contrat.

• Offre

L'Offreur peut répondre à une Demande de Prix en soumettant une Offre via Transwide Spotbidding. Pendant la durée de validité restante de la Demande de Prix, telle que définie dans cette Demande de Prix, l'Offreur a le droit de modifier ou de retirer son Offre. Cependant, une fois acceptée ou en cas de décision du Demandeur de réduire la durée de validité restante de la Demande de Prix, l'Offre devient définitive et contraignante.

Le Demandeur reconnaît que l'Offre concerne exclusivement le service tel que décrit dans la Demande de Prix. Lorsqu'il soumet une Offre, l'Offreur accepte (i) qu'il doit avoir la capacité légale de fournir le service décrit dans la Demande de Prix, (ii) qu'il est tenu de lire attentivement la Demande de Prix avant de soumettre son Offre et (iii) de conclure un contrat juridiquement contraignant si l'Offre est acceptée par le Demandeur.

Dans son Offre, l'Offreur spécifie clairement le montant total des frais qu'il facturera pour les services décrits dans la Demande de Prix, en ce compris, sans s'y limiter, les impôts et/ou autres frais de service. Si l'Offreur facture des frais supplémentaires ou cachés, Alpega se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le compte de l'Offreur, à sa seule discrétion.

L'Offreur reconnaît qu'il fait soumission en réponse à une Demande de Prix et accepte qu'il ne soit éventuellement pas possible d'amender ou de corriger l'Offre déposée dans le respect des présentes Conditions, même lorsqu'elle a été déposée par erreur. L'Offreur assume l'entière responsabilité de toutes les Offres déposées. L'Offreur est lié par l'Offre qu'il soumet pendant la durée restante de la Demande de Prix. Alpega se réserve le droit d'examiner les Offres quant à leur validité légale, leur exhaustivité et leur caractère définitif. Si Alpega estime, rétrospectivement ou non, que l'Offre n'est pas conforme, elle est autorisée à supprimer, bloquer ou même à ne pas publier l'Offre sur Transwide Spotbidding.

• Acceptation

Sauf si le Demandeur a opté pour un traitement automatisé basé sur des critères spécifiques prédéfinis, l'acceptation d'une Offre relève de la seule discrétion du Demandeur, et cette Offre n'est pas nécessairement celle présentant le prix le plus bas. En acceptant une Offre, le Demandeur consent à être lié par les conditions de la Demande de Prix et de l'Offre. En cas d'acceptation de l'Offre par le Demandeur, l'Offreur est tenu d'exécuter le service décrit dans la Demande de Prix au prix indiqué dans l'Offre. Les termes du contrat relatif à cette opération de transport (régulant les éléments du contrat de transport autres que le prix) seront négociés et feront l'objet d'un accord entre le Demandeur et l'Offreur Sélectionné en dehors du cadre de Transwide Spotbidding (ainsi que le paiement du prix y afférent qu'ils ont convenu).

4. Frais

• Généralités

Des frais de maintenance seront facturés au Demandeur. Des frais de transaction seront facturés aux Clients de Transwide Spotbidding (Demandeurs ou Offreurs Sélectionnés) selon que le *Modèle de Paiement par l'Expéditeur* ou le *Modèle de Paiement par le Transporteur* s'applique à une Demande de Prix. Le montant des frais de transaction dus tels que calculés sur la base du taux convenu (pourcentage de l'Offre avec un montant minimum et maximum) prévaut sur tous les frais de services mentionnés par Transwide SpotBidding en cas de divergence entre ces frais et le montant calculé selon le taux convenu.

Que le « *Modèle de Paiement par l'Expéditeur* » ou le « *Modèle de Paiement par le Transporteur* » s'applique, le Demandeur est tenu d'acquitter les frais de transaction relatifs à une Demande de Prix pour laquelle aucune Offre n'a été soumise ou acceptée par le Demandeur.

• Modèle de Paiement par l'Expéditeur

Le Demandeur doit acquitter les frais de transaction afférents aux Offres acceptées par le Demandeur ou aux Demandes de Prix pour lesquelles aucune Offre n'a été soumise ou acceptée par le Demandeur (même si les termes du contrat entre le Demandeur et l'Offreur

Sélectionné ont fait l'objet d'une discussion, de négociations et ont été finalisés et/ou si le paiement a été effectué en dehors du cadre de Transwide Spotbidding).

Modèle de Paiement par le Transporteur

L'Offreur Sélectionné doit acquitter les frais de transaction en cas d'acceptation de son Offre par le Demandeur (même si les termes de la convention entre le Demandeur et l'Offreur ont fait l'objet d'une discussion, de négociations et ont été finalisés et/ou si le paiement a été effectué en dehors du cadre de Transwide Spotbidding).

5. Suspension et résiliation des services

Le Client accepte qu'Alpega, à sa seule discrétion, a le droit (mais pas l'obligation) de supprimer ou de désactiver le compte de tout Utilisateur, de bloquer l'e-mail ou l'adresse IP de tout utilisateur ou sinon de résilier l'accès à ou l'utilisation de Transwide Spotbidding (ou de quelque partie de Transwide Spotbidding), immédiatement et sans préavis, et de retirer et d'éliminer tout contenu de Transwide Spotbidding, pour quelque motif que ce soit, en ce compris, sans s'y limiter, lorsqu'Alpega estime qu'un Utilisateur a agi en contradiction avec les présentes Conditions. La responsabilité d'Alpega ne pourra être engagée envers le Client ou une Tierce Partie du fait de la résiliation de l'accès du Client à Transwide Spotbidding. Le Client accepte de ne pas tenter d'utiliser Transwide Spotbidding après cette résiliation.

6. Contenu

Le Client comprend que le Contenu relève de la responsabilité exclusive du Client dont ce Contenu provient. Plus spécifiquement, le Client est pleinement responsable de chaque élément individuel que ses Utilisateurs postent, envoient par e-mail ou mettent à disposition par un autre moyen via Transwide Spotbidding. Le Client comprend que Transwide Spotbidding ne contrôle pas et n'est pas responsable du Contenu mis à disposition via Transwide Spotbidding, et qu'en utilisant Transwide Spotbidding, il peut être confronté à du Contenu inexact, trompeur ou autrement répréhensible. Le Contenu affiché via Transwide Spotbidding peut contenir des imprécisions et des erreurs typographiques et Alpega ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité de ce Contenu, ni la correction des défauts. La confiance accordée au Contenu intervient au seul risque du Client. En outre, le site internet, le logiciel et/ou l'application et le Contenu disponible via ou dans le contexte de l'accès à Transwide Spotbidding peut contenir des liens vers d'autres sites, lesquels sont totalement indépendants d'Alpega. Alpega ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'authenticité des informations reprises sur ces sites. Le Client doit évaluer lui-même et assumer tous les risques afférents à l'usage du Contenu et ne peut s'en remettre à Alpega, de quelque manière que ce soit, quant à ce Contenu. En aucune circonstance, Alpega ne peut être tenue responsable, de quelque manière que ce soit, du Contenu, de la perte ou du dommage, de quelque nature que ce soit, résultant de l'usage du Contenu posté, envoyé par e-mail ou mis à disposition autrement via Transwide Spotbidding. Le Client reconnaît qu'Alpega ne présélectionne pas, n'approuve pas et ne contrôle pas le Contenu mais il reconnaît qu'Alpega a le droit (mais pas l'obligation), à sa seule discrétion, de refuser, de supprimer ou de déplacer tout Contenu disponible via Transwide Spotbidding, du chef de la violation des présentes Conditions ou pour tout autre motif.

7. Respect du droit applicable

Le Client déclare et garantit qu'il est dûment et légalement qualifié pour offrir la marchandise au transport (dans le cas du Demandeur) ou pour fournir les services de transport (dans le cas de

l'Offreur) envisagés dans la Demande de Prix. Le Client accepte de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, particulièrement en ce qui concerne la prestation des services de transport par l'Offreur.

8. Responsabilités, exonération de garantie et décharge

Le site internet, le logiciel et/ou l'application autorisant l'accès et l'usage de Transwide Spotbidding font office de terrain neutre où les Clients se rencontrent, conviennent d'un devis pour un certain type de services et facilitent la conclusion de contrats. Alpega n'est pas impliquée dans la transaction effective entre les Clients. Par conséquent, Alpega n'exerce aucun contrôle sur la qualité, la sécurité ou les aspects légaux des transactions qui interviennent via Transwide Spotbidding. Alpega ne fournit aucune agrégation des services de ses clients et le Client reconnaît et accepte qu'Alpega ne fournit aucun service de transport et qu'elle n'est nullement tenue d'assister les Clients, de quelque manière que ce soit, pour la prestation de leurs services. Alpega ne peut pas garantir et ne garantit pas la capacité de ses clients à acquitter le paiement des services prestés.

Si les Clients conviennent d'engagements, le contrat juridique qui en résulte est conclu entre les Clients et celui-ci est soumis aux conditions du Demandeur (sauf stipulation contraire du Demandeur et de l'Offreur). Le Demandeur informe l'Offreur de ces conditions. L'Offreur est encouragé à lire attentivement ces conditions et Alpega recommande vivement à l'Offreur de s'assurer que ces conditions lui conviennent avant de soumettre une Offre.

L'utilisation de Transwide Spotbidding intervient aux seuls risques du Client. Bien qu'Alpega mobilise des efforts raisonnables pour mettre à disposition un lieu sûr facilitant la conclusion de contrats, Alpega ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude du Contenu et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les inexactitudes, les erreurs ou les omissions dudit Contenu (sauf stipulation contraire dans le contrat entre Alpega et le Client). Bien qu'Alpega prenne certaines mesures pour assister ses Clients et les protéger contre les fraudes potentielles ou d'autres activités illégales dont Alpega aurait connaissance, Alpega n'assume aucune responsabilité et n'a aucune obligation de prendre de telles mesures ou actions.

En cas de litige entre un Client et un ou plusieurs autres Clients, le Client décharge, indemnise et tient indemne Alpega, ses responsables, directeurs, agents, filiales, entreprises conjointes, employés, successeurs et ayants droit de toute cause d'action, procédure, réclamation, demande, jugement et dommage (direct ou indirect) de quelque nature qu'il soit, connu ou inconnu, soupçonné ou non, divulgué ou non, découlant de ou en lien avec ces litiges.

9. Communications

Alpega n'envoie aucun courriel non sollicité. Lorsqu'un Client soumet une Demande de Prix ou une Offre via Transwide Spotbidding, cette Demande de Prix ou cette Offre et les réactions à celles-ci peuvent être envoyées sous la forme de courriels au Client et à ses Utilisateurs. Le Client peut également contacter d'autres Clients et leurs Utilisateurs respectifs sous la forme de courriels via Transwide Spotbidding. Alpega n'est pas responsable du contenu des messages provenant des autres Clients ni des pertes résultant du contenu de ces messages. Alpega peut également envoyer des courriels aux Utilisateurs pour les informer du statut des Demandes de Prix ou des Offres.

10. Absence d'agence

Le Client accepte et reconnaît que le

consentement au Contrat et/ou aux présentes Conditions, l'utilisation de Transwide Spotbidding et/ou la prestation de services résultant de l'utilisation de Transwide Spotbidding, n'emportent aucune relation de travailleur (indépendant ou autre), d'agence, de partenariat, de coentreprise, d'employé-employeur ou de franchiseur-franchisé avec Alpega et, en outre, qu'aucune affiliation, association ou connexion n'existe entre le Client et Alpega.